



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0
Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152
www.st-apolinaire.com

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ À TOUS LES CITOYENS
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-APOLLINAIRE

Que les membres du conseil de la Municipalité de St-Apollinaire ont adopté, à une séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018, le règlement no 848-2018 sur la gestion contractuelle et délégation de pouvoir.

Qu'un avis de motion a été donné le 5 novembre 2018, par Alexandre D'Amour, conseiller no 6 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance.

Que le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi et peut être consulté en tout temps durant les heures d'ouverture régulières du bureau municipal, 11, rue Industrielle.

Donné à Saint-Apollinaire le 5 décembre 2018.

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Couture, directrice générale de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité de Saint-Apollinaire.

Donné à Saint-Apollinaire le 5 décembre 2018.

Martine Couture,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

S'UNIR POUR RÉUSSIR !